



FORMULAIRE D'EXCUSE POUR ABSENCE

Ce formulaire doit être dûment complété et signé par la répondante légale ou le répondant légal de l'élève (ou l'élève ayant atteint la majorité) et à remettre à son maître de classe dès que possible, mais au plus tard une semaine suivant le retour en classe. L'absence restera non excusée si :

- l'excuse est remise hors délai;
- une information est manquante ou imprécise;
- le motif est jugé injustifié par l'établissement (décision du maître de classe avec l'accord de la Doyenne ou du Doyen).

NOM DE L'ÉLÈVE : _____ PRÉNOM DE L'ÉLÈVE : _____

CLASSE : _____ NOM MAÎTRE DE CLASSE : _____

DATE(S) DE L'ABSENCE : _____

lundi											mardi											mercredi									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

jeudi											vendredi										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

MOTIF DE L'ABSENCE : _____

DATE ET SIGNATURE DU RÉPONDANT LÉGAL : _____

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE MAJEUR·E : _____

PIÈCE JOINTE : ☐ OUI ☐ NON (Convocation, certificat médical, justificatif officiel, carton de médecin...)

ÉVALUATION(S) ANNONCÉE(S) À RATTRAPER: ☐ OUI ☐ NON

SI OUI, COMBIEN : _____ / DISCIPLINE(S) : _____



En cas d'évaluation(s) à refaire, votre maître de classe vous fera part de la date et du lieu.



A compléter
par le MDC

Excuse acceptée :

☐ Oui

☐ Non – Motif: _____

RAPPELS IMPORTANTS – Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST)

- "La participation aux cours est obligatoire." (Art.42, al.1);
- "Toute absence planifiée pour laquelle aucune demande de congé n'a été remise dans le délai prescrit par la direction de l'établissement ou dont le motif n'a pas été reconnu valable est considérée comme une absence non excusée." (Art.43, al.1);
- "L'absence non excusée à un examen ou à une évaluation annoncée entraîne la note de 1." (Art.43, al.4);